



Chers Parents,

Une assemblée extraordinaire se tiendra le **mardi 5 février 2019 à 20h au collège.**

Le bureau des parents d'élèves doit en effet être renouvelé car certains membres -dont le président- doivent quitter le collège en même temps que leurs enfants entrent au lycée en fin d'année scolaire.

Sans renouvellement de celui-ci et l'arrivée de nouveaux parents lors de cette assemblée, la distribution des sacs de fournitures ne pourra pas se faire à la prochaine rentrée.

Cordialement

P/r le président fcpe du collège Paul Langevin, Le Guilvinec, Jean-Marc Gallon